© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

combien ça coûte de fumer de l'herbe ?

Par Profil supprimé Postée le 24/10/2009 20:28

> Bonjour,
> J'ai découvert que mon fils s'était préparé des joints et qu'il m'avait subtilisé de l'argent pour acheter l'herbe. Pour m'aider à situer les choses suite à ses versions successives, pourriez-vous me dire quelle quantité en moyenne il aurait pu acheter à Paris avec 70 euros, et quel poids d'herbe contient fréquemment un joint (d'une feuille de papier à cigarettes) ? Il me dit n'avoir fait que 7 joints, est-ce plausible (ou s'est-il fait en plus avoir par son fournisseur ?) Merci

---

Mise en ligne le 26/10/2009

Bonjour,

Avec 70 euros, il est probable que votre fils ait pu acheter une dizaine de grammes d'herbe. Mais s'il a acheté cette herbe en milieu festif, les tarifs peuvent doubler.

Concernant le poids d'herbe contenu dans un joint, les usages étant très variables, il est peu significatif d'en déduire une moyenne chiffrée. Le plus souvent, l'herbe est mélangée au tabac et un gramme sert généralement à confectionner plusieurs joints.

Votre fils s'est peut-être "fait avoir" par son fournisseur, peut-être aussi a t-il fait plus de 7 joints.
Vous évoquez "ses versions successives", ce qui donne à penser qu'il ne vous dit pas toute la vérité.

Ayant cette information en votre possession, il nous semble pertinent de ne pas chercher à lui prouver qu'il vous ment ou que ce qu'il dit n'est pas plausible. Cela aurait pour effet très probable de le "braquer" et d'entraîner de nouveaux mensonges, de la minimisation ou de la fuite.

Sa consommation révèle peut-être un mal-être, une anxiété ou des préoccupations qu'il tente d'apaiser en fumant. Si vous vous décalez de la question de la consommation (sans pour autant l'ignorer), cela vous permettra sans doute d'avoir des repères plus essentiels dans la relation à votre fils.
Le dialogue est important, il permet d'aborder les raisons de la consommation et son contexte, plus que la consommation elle-même, et ainsi de mieux comprendre et aider votre fils.

Si vous souhaitez approfondir cette question, n'hésitez pas à appeler Drogues Info Service au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit à partir d'un poste fixe).

Cordialement.